CONDITIONS RELATIVES AU BADGING

Version 1.VF - Oct 2019

1. Définitions

Le terme **« Contrat »** désigne les contrats d'achat d'investissements et/ou contrats d'achat de services industriels exécutés au sein d'un Site et qui nécessitent l'utilisation du Système de badges.

« ArcelorMittal » désigne ArcelorMittal S.A. et/ou les filiales d'ArcelorMittal.

Le terme **« Badging »** désigne le système de contrôle d'accès automatisé utilisé par ArcelorMittal pour accorder aux Fournisseurs, Sous-traitants, Partenaires commerciaux et Personnes concernées l'accès au(x) Site(s) concerné(s) pour l'exécution du Contrat.

Le terme **« Données de base »** désigne les données telles que le nom, le prénom, l'adresse postale, le numéro de téléphone, le numéro de téléphone portable, le numéro de fax, l'adresse e-mail, le numéro d'immatriculation de la voiture, etc.

Le terme **« Partenaire commercial »** désigne tout tiers externe (par exemple, mais sans pour autant s'y limiter : ouvriers, employés, fournisseurs, prestataires de services, commissionnaires, vendeurs, partenaires, sous-traitants, etc.) travaillant pour ou entretenant tout autre rapport avec le Fournisseur et étant également une Personne concernée et/ou engageant des Personnes concernées pour l'exécution du Contrat.

Le terme **« Fournisseur »** désigne le partenaire contractuel direct d'ArcelorMittal dans le cadre du Contrat pour lequel le Badging s'applique.

Le terme **« Responsable du traitement »** désigne la personne morale qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les fins visées et les moyens mis en œuvre pour le Traitement des Données personnelles.

Les **« Lois sur la protection des données »** désignent toute loi en vigueur portant sur le Traitement, la confidentialité et l'utilisation des Données personnelles, notamment (i) toutes les lois et réglementations de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de leurs États membres, entre autres la Directive 2002/58/CE et le Règlement général sur la protection des données 2016/679 (« RGPD ») de l'UE, dans chaque cas telles que mises en œuvre, modifiées, annulées ou amendées successivement ; et (ii) dans la mesure applicable, les lois de tout autre pays portant sur la protection des données ou la confidentialité.

Le terme **« Personne concernée »** désigne toute personne physique dont les Données personnelles sont traitées dans le cadre de l'exécution de la Convention.

Le terme **« Données personnelles »** désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable. Une personne identifiable est une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, en particulier en se référant à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs facteurs spécifiques de son identité physique, économique, ou sociale.

Le terme **« Site »** désigne le site d'ArcelorMittal utilisé pour la production d'acier, y compris les processus primaires et/ou les processus de finition et/ou autres processus en aval et/ou toute activité associée, et auquel le Système de badges donne accès pour l'exécution du Contrat.

Le **« Traitement »** des Données personnelles désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur les Données personnelles par ou pour le compte d'ArcelorMittal, par des moyens automatiques ou non. Cela inclut la collecte, l'enregistrement, le classement, le stockage, l'adaptation ou la modification, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou tout autre type de mise à disposition, l'alignement ou la combinaison, le blocage, la suppression ou la destruction.

Le terme **« Données de présence dans le Site »** désigne les données traitées sur la base du Système de badges et qui concernent les informations de présence du Partenaire commercial et/ou de la Personne concernée dans la ou le(s) Site(s) d'ArcelorMittal.

Le terme **« Catégories spéciales de Données personnelles »** désigne les Données personnelles révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, l'appartenance à un syndicat, les données génétiques et biométriques dans le but d'identifier de manière unique une personne physique, ainsi que les données relatives à l'état de santé ou à la vie/l'orientation sexuelle.

2. Confidentialité

Le respect de toutes les Lois sur la protection des données en vigueur est une priorité pour ArcelorMittal, les Fournisseurs et Partenaires Commerciaux.

Les parties s'engagent à être organisées, régies et exploitées en totale conformité avec les exigences imposées par les Lois sur la protection des données.

Les parties s'engagent à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées permettant de veiller à ce que le Traitement réponde aux exigences imposées par les Lois sur la protection des données. À ce titre, ArcelorMittal vous invite à consulter ses procédures, déclarations et politiques de confidentialité existantes, publiées sur le site Internet d'ArcelorMittal :

https://corporate.arcelormittal.com/investors/corporate-governance/our-policies

Le Traitement des Données personnelles par le biais du Badging doit se faire conformément à la Politique de confidentialité pour les Partenaires commerciaux, accessible sur le portail d'informations du Partenaire commercial et sur le site https://industry.arcelormittal.com/803, ainsi que dans l'Annexe A jointe au présent document.

3. Acceptation

Le Fournisseur consent expressément à l'utilisation du Système de badges aux fins mentionnées à l'Annexe A et confirme expressément qu'il s'engage à s'assurer que ses Partenaires commerciaux et tous les tiers concernés seront informés et se conformeront au contenu des conditions relatives au Badging et de ladite Annexe A.

ANNEXE A

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ POUR LES PARTENAIRES COMMERCIAUX CONCERNANT LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES PAR LE BADGING

1. Champ d'application de la présente Politique de confidentialité pour les Partenaires commerciaux

La présente Politique de confidentialité s'applique à l'ensemble des opérations de Traitement des Données personnelles des Fournisseurs, Partenaires commerciaux et autres Personnes concernées, effectuées par ou pour le compte d'ArcelorMittal dans le cadre de l'exécution de la ou des Contrat(s) par le Partenaire Commercial au sein d'un Site. Dans tous les autres cas, les clauses standard de protection des données d'ArcelorMittal et les procédures/déclarations/politiques de confidentialité pertinentes devront être utilisées en lieu et place de la présente Politique de confidentialité et des clauses contractuelles correspondantes.

Les Données personnelles utilisées par ArcelorMittal sont traitées conformément aux Lois sur la protection des données en vigueur, notamment le Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») de l'Union européenne, la Politique de protection des données d'ArcelorMittal et la Procédure de protection des données d'ArcelorMittal, correspondant également aux Règles d'entreprise contraignantes (« BCR ») du Groupe, accessible sur le site Internet externe d'ArcelorMittal :

https://corporate.arcelormittal.com/investors/corporate-governance/our-policies

2. Qui est responsable du Traitement des Données personnelles ?

Le Responsable du Traitement des Données personnelles est ArcelorMittal France

Le responsable de la protection des données d'ArcelorMittal peut être contacté à l'adresse e-mail suivante : **DPO-Europe@arcelormittal.com.**

3. Quelles données le groupe ArcelorMittal traite-t-il et de quelles sources proviennent-elles ?

La réalisation des relations commerciales et l'exécution des Contrats avec nos Fournisseurs nécessite le Traitement des Données personnelles des Partenaires commerciaux et des personnes concernées par le biais du Badging.

Ces Données personnelles sont fournies à ArcelorMittal par les Fournisseurs, Sous-traitants, les Partenaires commerciaux et/ou les Personnes concernées.

Les Données personnelles pertinentes correspondent en particulier aux :

- Données de base
- Données de présence dans le Site

Dans le cadre du Système de badges, ArcelorMittal ne traite pas les Catégories spéciales de Données personnelles.

4. À quelles fins et sur quelle base juridique le groupe ArcelorMittal traite-t-il les Données personnelles ?

ArcelorMittal traite les Données personnelles dans le but de contrôler et de gérer les performances et les objectifs en matière de sûreté, santé et sécurité, de protection et d'approvisionnement en lien avec le Contrat, comme expliqué et détaillé ci-après.

Le Traitement est fondé sur la base juridique suivante :

- Le groupe ArcelorMittal peut traiter les Données de base ainsi que les Données de présence dans le Site pour remplir les obligations légales auxquelles il est soumis ; ce Traitement s'appuie sur l'article 6 (1) c) du RGPD. Les obligations légales peuvent notamment inclure la divulgation obligatoire de Données personnelles aux autorités et/ou aux services d'inspection, le respect des Réglementations de protection et/ou de sûreté, santé et sécurité en vigueur, l'enquête sur des infractions pénales, etc.
  Le Système de badges vise à fournir à ArcelorMittal des informations précises et en temps réel sur le nombre et l'identité des Partenaires commerciaux présents sur le Site et/ou situés dans une zone spécifique. Ces informations sont essentielles à la prévention et/ou à l'atténuation des risques liés à la santé et à la sécurité. Par conséquent, le non-respect des instructions d'ArcelorMittal relatives à l'utilisation du Système de badges sera automatiquement considéré comme une violation des Règlements en matière de santé et de sécurité d'ArcelorMittal et entraînera les pénalités contractuelles appropriées.
- Dans la mesure nécessaire, ArcelorMittal traite les Données personnelles aux fins de ses intérêts légitimes ou des intérêts légitimes du Partenaire commercial sur la base de l'article 6 (1) f) du RGPD. Les intérêts légitimes d'ArcelorMittal peuvent inclure, sans pour autant s'y limiter :
  - Le Traitement à l'échelle du groupe pour la gestion interne des Données personnelles des Fournisseurs, des Partenaires commerciaux ; et des personnes concernées sur le Site.
  - La gestion des incohérences avec les Données de présence dans le Site recueillies par le biais du Système de badges ;
  - Les optimisations commerciales, telles que les renégociations de différents types de contrats ;
  - La réalisation de réclamations juridiques ou la défense contre des réclamations juridiques ;
  - La prévention des infractions pénales ;
  - La gestion et le développement ultérieur de nos opérations commerciales, notamment la gestion des risques ;
  - Etc.

5. Est-il obligatoire de fournir les Données personnelles ?

Le Traitement des Données de base et des Données de présence dans le Site est nécessaire pour établir et maintenir une relation commerciale avec ArcelorMittal, sauf indication contraire avant ou lors de la collecte de ces données. Dans la mesure où la présence physique et, par conséquent, l'utilisation du Système de badges par les Fournisseurs, Partenaires commerciaux et les Personnes concernées sont nécessaires à l'exécution des Contrats, le groupe ArcelorMittal n'est pas en mesure d'établir et de maintenir une relation commerciale avec ses Fournisseurs et Partenaires Commerciaux s'il ne peut traiter les Données personnelles.

6. Qui a accès aux Données personnelles ?

Les Données personnelles et les Données de présence dans le Site sont généralement traitées au sein du groupe ArcelorMittal. En fonction des catégories de ces données, seuls les départements/unités organisationnelles dédié(e)s ont accès aux Données personnelles et aux Données de présence dans le Site, dans la mesure nécessaire pour remplir les obligations contractuelles et légales et pour agir dans l'intérêt légitime d'ArcelorMittal.

Si nécessaire et dans la mesure autorisée par la loi, ArcelorMittal transfère les Données personnelles et les Données de présence dans le Site à des destinataires externes à ArcelorMittal. Ces destinataires externes peuvent inclure :

- Les sociétés affiliées appartenant au groupe ArcelorMittal, auxquelles ArcelorMittal peut transférer des Données personnelles ou des Données de présence dans le Site à des fins de gestion interne;
- Les prestataires de services qui, sur la base de conventions distinctes établies avec ArcelorMittal, fournissent certains services (par exemple dans les domaines des services informatiques, de la logistique, des services d'impression, de la collecte, du conseil ou des activités de ventes/marketing), dont potentiellement le Traitement des Données personnelles, ainsi que les sous-traitants approuvés de nos prestataires de services ;
- Les organismes privés ou publics, dans la mesure où le groupe ArcelorMittal est tenu de transférer les Données personnelles ou les Données de présence dans le Site dans le cadre d'une obligation légale à laquelle il est soumis.

7. Les Données personnelles sont-elles transférées vers des pays situés hors de l'UE/EEE ?

Si ArcelorMittal transfère des Données personnelles ou des Données de présence dans le Site à des destinataires se trouvant dans des pays tiers, ArcelorMittal applique les mesures de protection appropriées pour garantir le niveau nécessaire de protection des données auprès du destinataire ou dans le pays du destinataire.

Les mesures de protection appropriées peuvent, en particulier, consister en une décision d'adéquation dans le cas où la Commission européenne a établi que le pays garantit un niveau de protection adéquat. Par ailleurs, ArcelorMittal peut transférer des Données personnelles ou des Données de présence dans le Site sur la base des Clauses types de l'UE ou, dans le cas de destinataires se trouvant aux États-Unis, en se fondant sur le respect par le destinataire des principes du « Bouclier de protection des données UE-États-Unis ».

Sur demande, ArcelorMittal fournit des informations supplémentaires concernant les mesures de protection appropriées ou adéquates appliquées.

8. Pendant combien de temps les Données personnelles sont-elles stockées ?

Le groupe ArcelorMittal stocke les Données personnelles et les Données de présence dans le Site tant qu'il est soumis à une obligation contractuelle ou légale l'y contraignant, ou tant qu'il a un intérêt légitime à conserver ces données.

ArcelorMittal supprime les Données personnelles et les Données de présence dans le Site sans action de la part du Fournisseur, du Partenaire commercial et/ou de la Personne concernée dès que la conservation des Données personnelles et des Données de présence

dans le Site n'est plus nécessaire aux fins pour lesquelles ces données avaient été recueillies ou autrement traitées, ou si la conservation n'est plus autorisée par la loi.

De manière générale, les Données de base et les Données de présence dans le Site, ainsi que les Données personnelles supplémentaires recueillies dans le cadre de la relation commerciale, sont stockées au moins jusqu'à la fin de la période de limitation qui concerne la relation commerciale correspondante et/ou du Contrat.

Si les Données personnelles et les Données de présence dans le Site doivent être stockées pour remplir une obligation légale, ces données seront conservées jusqu'à la fin de la période de conservation correspondante. Si les Données personnelles et les Données de présence dans le Site sont uniquement traitées pour remplir une obligation légale de conservation, l'accès à ces données est généralement limité de sorte que les données ne soient accessibles que si nécessaire dans le cadre de ladite obligation de conservation.

9. Le groupe ArcelorMittal a-t-il recours à la prise de décision automatisée (notamment le profilage) ?

Dans le cadre de la relation commerciale, ArcelorMittal n'a généralement pas recours à la prise de décision automatisée (notamment le profilage) au sens de l'article 22 du RGPD. Si ArcelorMittal applique ces processus à l'avenir, ArcelorMittal en informera ses Fournisseurs séparément, conformément aux dispositions légales applicables. Le cas échéant, les Fournisseurs s'engagent à en informer leurs Partenaires commerciaux et Personnes concernées sans délai excessif.

10. Quels sont les droits des Personnes concernées ?

Chaque Personne concernée peut :

- Demander l'accès à ses Données personnelles, conformément à l'Article 15 du RGPD ;
- Demander la rectification des Données personnelles incorrectes, conformément à l'Article 16 du RGPD ;
- Demander la suppression de ses Données personnelles, conformément à l'Article 17 du RGPD ;
- Demander la restriction du Traitement de ses Données personnelles, conformément à l'Article 18 du RGPD ;
- S'opposer au Traitement de ses Données personnelles si la base juridique du Traitement est l'intérêt légitime d'ArcelorMittal. Dans de tels cas, si ArcelorMittal ne peut pas démontrer des motifs légitimes et convaincants pour le Traitement, le Traitement cessera, conformément à l'Article 21 du RGPD ;
- Exercer son droit à la portabilité des données, conformément à l'Article 20 du RGPD ;

Pour plus d'informations sur la protection des données chez ArcelorMittal et concernant les droits d'accès des Personnes concernées, ArcelorMittal vous invite à consulter sa Politique et sa Procédure de protection des données ainsi que la Procédure de demande et de droits d'accès des Personnes concernées d'ArcelorMittal.

En outre, la Personne concernée peut déposer une plainte concernant le Traitement des Données personnelles auprès de l'autorité de contrôle compétente, conformément à l'Article 77 du RGPD.